

Prieuré Bto Rafael Guízar y Valencia
Calle Sur 11 N° 1114 C.P. 94390
Orizaba, Veracruz, Mexique

Lettre ouverte au Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X Mgr Bernard Fellay

Cher Monseigneur,

Compte tenu des événements concernant l'ensemble de la Fraternité (tant les membres que les fidèles), c'est avec une grande douleur et tristesse, que je me vois dans l'obligation de vous écrire cette lettre ouverte.

Je ne peux pas garder le silence sur le retrait ou la levée du décret d'excommunication, de la part de la « Rome apostate » - selon l'expression utilisée à maintes occasions par Monseigneur Lefebvre -, sollicitée par la croisade d'un million de rosaires qui furent apportés à Rome à cette fin, car cela équivaudrait à reconnaître implicitement - ce qui n'est pas le cas - que la Fraternité a été excommuniée, malgré les puérides explications qui tentent de démontrer le contraire. Vous l'avez vous-même reconnu, dans votre sermon de Flavigny, le 2 Février 2006, en disant : " Nous avons demandé bien sur le retrait du décret d'excommunication et son annulation. Mais dire « annuler » veut déjà dire que l'on reconnaîtrait quelque chose".

Comme membre perpétuel de la Fraternité, personnellement et en conscience, je me vois contraint d'exprimer mon total désaccord, publiquement, devant Dieu et l'Eglise Catholique, unique arche du salut, exclusive et unique épouse du Christ, contrairement à ce que dit l'œcuménisme dominant, une religion de plus, dans le Panthéon des fausses religions, chacune ayant son Autel (avec ses « droits ») en pacifique et abominable coexistence, dans le royaume de l' Antéchrist.

C'est un acte de capitulation mielleux et dissimulé que ce bouquet (un million de rosaires) livré à la Rome moderniste apostate (la femme écarlate, chevauchant la bête, ou la religion prostituée, corrompue et adultère décrite par le Père Castellani). C'est cela même qui a tellement stupéfié le pur et virginal apôtre (le plus aimé) Saint Jean comme nœud gordien du mystère d'iniquité dans les Lieux Saints, l'abominable désolation du temple, de la religion falsifiée, en collusion avec les pouvoirs du monde, et forniquant avec les rois de la terre.

Lever (ou retirer) le décret d'excommunication n'est pas la même chose que déclarer ou reconnaître son invalidité et sa nullité dès le début. De plus, on ne peut annuler, et en conséquence déclarer l'annulation (actuelle et de fait) ici et maintenant d'un décret que si celui-ci était jusque là valide et légitime, et non simplement à partir de maintenant du seul fait de la rectification, la modification, ou la constatation de la bonne volonté de celui qui a été sanctionné. En résumé, on peut annuler ou considérer comme annulée une loi juste, mais qui n'a plus lieu d'être. Par contre une loi injuste (comme la sanction d'excommunication de la tradition) est invalide et nulle depuis l'origine, non par la volonté du législateur mais par défaut de légitimité, de vérité, de justice et de droit. Une loi injuste et comme telle invalide et nulle, n'a jamais été loi. Un changement de loi n'est possible que si elle a été valide, légitime et juste selon le cadre du droit. Si ces deux choses ont l'air semblables, elles n'en sont pas moins bien distinctes.

Demander que soit levé (retiré ou supprimé) le décret d'excommunication n'est pas la même chose que demander ou exiger la reconnaissance de la nullité absolue de l'excommunication et son invalidité totale. Ce sont deux choses très différentes bien que se ressemblant. Ne pas les distinguer est un manque de compréhension ou de l'ignorance, et si on n'accepte pas cela, il ne reste qu'à se faire traiter d'ingénu stupide ou de pur malicieux. Il n'y a pas d'autre explication.

Lever cette excommunication n'est pas pareil que de dire qu'il n'y eut jamais excommunication. Il ne faut donc pas confondre nullité et annulation, ou retrait du décret.

Il est clair que pour la Rome moderniste, il s'agit de la remise d'une peine, (celle-ci étant la censure d'excommunication). Car en termes juridiques les peines médicinales, ce qui est le cas pour les censures, comme l'établit le droit canon, celles-ci sont levées par la rémission de la peine, c'est-à-dire que l'on pardonne, on lève, on libère d'une sanction qui a été infligée à cause d'un délit pour lequel il y a eu condamnation par contumace. Il est donc clair que celui qui accepte cette remise de peine, c'est parce qu'il se considère coupable du délit en terme juridique. Et il est logique qu'ainsi le censuré (délinquant) soit reconnaissant une fois amendé et pardonné par la remise de sanction. Qu'un digne fils de Monseigneur Lefebvre demande cela, c'est renier l'héritage de son père en épiscopat, en reconnaissant que l'acte fut délictueux, car il ne lui reste pas d'autre alternative, en terme juridique. *Si, si, no, no.* Et comme dit l'adage juridique : « A trop vouloir prouver, on ne prouve rien. »

Si l'on regarde bien, on ne lève aucunement l'excommunication concernant les deux évêques consécuteurs : Monseigneur Lefebvre et Monseigneur de Castro Mayer, avec par conséquent celle des évêques (par eux) consacrés ; mais on remet (lève) seulement l'excommunication des quatre évêques consacrés, Monseigneur Tissier de Mallerai, Mgr Williamson, Mgr Fellay, et Mgr de Galarreta. Ce qui démontre clairement que l'excommunication est levée pour ceux qui la sollicitent en échange de leur bonne volonté filiale pour la sensibilité paternelle de Benoît XVI. Il n'y a aucune rétractation de la part de Rome, pas la moindre, simplement une indulgence paternelle vis-à-vis des quatre Evêques qui sollicitent filialement le retrait de l'excommunication au magnanime Benoît XVI. Monseigneur Lefebvre et Mgr de Castro Mayer continuent à être «

royalement » excommuniés, excepté s'ils sortent de leur tombe et qu'ils sollicitent également avec des preuves de bonne volonté, la levée d'une excommunication qui était, sans aucun doute, légitime et juste selon Rome. Tout ceci est plus clair que l'eau !

Toutes les raisons évoquées pour masquer l'action n'ont aucun poids et sont superflues sur la question de fond, qui est de foi. La Rome protestantisée et moderniste a tenté de désactiver la résistance s'étant formée autour du noyau de la Fraternité et de Mgr Lefebvre, dix huit ans après sa mort. Aujourd'hui, le processus d'intrigue, qui commença à se manifester publiquement à partir du jubilé de l'an 2000, se referme.

Je ne suis pas d'accord et ne le serai jamais, je ne le peux pas sous peine de capitulation, de céder, en me laissant prostituer intellectuellement et religieusement par le pouvoir du mal qui introduisit dans l'Eglise tout ce qui peut la pervertir ou l'inverser, c'est-à-dire la sodomiser spirituellement et religieusement, ce qui est l'attitude du pharisaïsme (corruption spécifique de la religion.), qui, aujourd'hui domine, avec tout le prestige que donne le pouvoir, mais qui s'exerce au détriment de la Vérité. Le meilleur instrument de la Révolution Mondiale Antichrétienne, ne l'oublions jamais, est de faire des hommes, des « prostituées intellectuelles »¹.

Une bombe ne se désactive pas à coups de marteau ni de hache, mais avec une fine et subtile manœuvre de réajustement de sa machinerie interne. C'est ainsi que l'on procède aujourd'hui, avec la Fraternité Saint Pie X en la rendant inutilisable (l'annulant ou la neutralisant) pour son combat, et son héroïque résistance contre les erreurs de Rome moderniste et apostate, comme l'a dit en son temps Mgr Lefebvre.

Sous l'apparence (le masque) du bien (et d'une fausse magnanimité paternelle), se désactive la résistance et le combat contre la nouvelle Eglise post-conciliaire oecuméniste, qui est en collusion avec le globalisme mondial, soumis au règne du Prince de ce monde : Satan et ses oeuvres.

Si aucun des trois autres évêques ne disent rien, ils consentent ainsi par leur silence, ce qui est inexplicable au regard de leur rôle de gardien de la foi, car celui qui ne dit mot consent et celui qui consent accepte l'erreur, la tromperie, le mensonge et tout ce que cela implique.

Ce sont des temps difficiles, et surtout, apocalyptiques, dans lesquels chaque fidèle, doit être comme un soldat du Christ, confirmé dans la foi du baptême, défendant héroïquement et vaillamment sa foi, comme les martyrs dans l'Eglise primitive, sans secours ni aide humaine, seul avec Dieu en face de leurs bourreaux.

Notre seul devoir est de rester fermes dans la foi, fidèles au Christ et à sa divine Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, qui est aujourd'hui éclipsée (c'est l'éclipse totale du soleil : *De Labore Solis* selon la devise du précédent pontificat) et d'agir en accord avec les Evangiles. Nous voyons l'abomination désolatrice dans les lieux saints, anéantissant tout ce qui est sacré (ou se dit de Dieu) et envahissant le Temple, sous la férule tenace de l'éphémère triomphe de la Synagogue de Satan à l'intérieur de l'Eglise. (*De Gloria Olivae*, comme l'exprime la devise du Pontificat actuel). Accomplissant ainsi la prophétie de Notre Dame de la Salette, « *Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'Antéchrist* ». Ceci est aujourd'hui un fait, et pour le reconnaître avec équanimité et force, il faut une foi solide et illustrée avec le contraire de ce que nous voyons dans le monde d'aujourd'hui, plein de ténèbres, et où la Foi s'est perdue.

Malgré cela, nous ne devons pas nous décourager, car nous savons avec certitude que « Les portes de l'Enfer ne prévaudront pas » c'est-à-dire qu'« Ils te feront la guerre, mais ils ne te vaincront pas », tel que l'explique Saint Thomas, dans son commentaire du Credo.

Nous savons aussi que la véritable Eglise, unique et légitime épouse virgine du Christ par la foi, perdurera, même réduite à un petit reliquat (*pusillus grex*, Lc. 12, 32) dispersé par le monde, parce que l'Eglise, comme le dit Saint Augustin dans le catéchisme de Trente.(art. 9): « *C'est le peuple fidèle éparpillé par le monde entier* », qui attend son retour soutenu par la bienheureuse espérance dont parle Saint Pierre (deuxième lettre cap. 3, 12) et Saint Paul. (Tit. 2, 13), qui consiste au retour du Christ Roi, en Gloire et Majesté.

Nous devons demeurer « *fermes dans la foi* », comme nous y exhorte Saint Pierre car « *Tout ce qui ne procède pas de la foi est péché* ». (Rom. 14,23) et comme dit Saint Paul, « *Le juste vivra de la foi* » parce que nous avons été sauvés gratuitement par le moyen de la foi. (Heb. 10. 38). Il nous faut seulement durer comme de vaillants et fermes soldats confirmés dans la foi du baptême, et ainsi s'accomplira en nous ces paroles de Saint Paul « *confirmés par le témoignage de la foi, ils furent fidèles en Jésus Christ notre Seigneur* » (Héb. 12, 39).

D'autre part, il est inconcevable que l'on dise que la Fraternité veut aider le Pape à résoudre la crise, quand, de fait, les Papes modernistes sont les premiers responsables et par là même les principaux coupables de cette crise sans précédent qui ne s'est jamais vue et ne se reverra jamais. Et ce qui est à savoir, pour comble de malheur, c'est que Joseph Ratzinger, toute sa vie,

¹ Expression forte mais très imagée utilisée par John Swinton, journaliste qui fut rédacteur en chef du célèbre magazine « New York Times », dans laquelle il visait la presse et les journalistes. Elle fut prononcée au cours d'un toast porté à l'occasion d'une fête réunissant des membres de sa corporation et dont il était un des invités d'honneur.

d'abord comme théologien expert au Concile, puis comme Cardinal Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi sous le funeste pontificat de Jean-Paul II et aujourd'hui comme Benoît XVI, maintient toutes ces erreurs au lieu de les condamner. Ce n'est pas avec des serviettes d'eau chaude, que se soignent les grands maux. De plus parler de la crise sans mentionner la crise de la foi, mais uniquement la crise des vocations, de la pratique religieuse, du catéchisme et de la fréquentation des sacrements, c'est inverser les choses et confondre l'effet avec la cause.

D'autre part, parler des droits de la Tradition, comme s'il s'agissait du droit des uns et du droit des autres, c'est faux, car il s'agit (si nous devons parler de droits), de l'unique droit exclusif de la Tradition, de l'Eglise, de la Vérité, alors que les bouddhistes, les animistes, les musulmans, les juifs, les protestants, etc., tous peuvent revendiquer leurs droits, dans la démocratie libérale, puisque toute personne en vertu de sa dignité humaine et liberté religieuse et de conscience, réclame ses droits, ceci est une approche libérale, moderniste et en accord avec les faux droits de l'homme de la Révolution Antichrétienne.

Il ne faut pas oublier que s'agissant de l'invalidé et nulle (pharisaïque) excommunication, Mgr Lefèbvre disait : « *Tous ces esprits qui sont modernistes sont excommuniés par Saint Pie X. Ce sont ces personnes imbues des principes modernistes qui nous excommunient alors qu'elles sont les excommuniées par le pape Saint Pie X. Et pourquoi nous excommunient-ils elles ? Parce que nous voulons rester catholiques, parce que nous ne voulons pas les suivre dans cet esprit de démolition de l'Eglise. Puisque vous ne voulez pas venir avec nous pour contribuer à la démolition de l'Eglise, nous vous excommunions. Très bien : merci. Nous préférons être excommuniés. Nous ne voulons pas participer à cette œuvre épouvantable qui se réalise depuis 20 ans dans l'Eglise.* » (Sermon durant la Messe chantée du P. Bernard Lorber à l'Ecole Etoile du Matin du 10 juillet 1988, cfr. Fideliter N° 65 1988).

« Jamais nous n'avons voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Eglise conciliaire (...) Nous ne voulons pas avoir la moindre part avec le Panthéon des religions, notre propre excommunication par un décret de votre éminence n'en serait que la preuve irréfutable. Nous ne voulons rien de mieux que d'être déclarés « excommuniés » de l'esprit adultère qui souffle depuis 25 ans dans l'Eglise, exclus de la communion impie avec les infidèles » (lettre au Cardinal Gantin 6 de juillet 1988, cfr. Fideliter n° 64, pp. 11 y 12).

En une autre occasion, de passage à Ecône, étant avec Mgr Lefèbvre et un journaliste, qui lui rendait visite, celui-ci l'interrogea, entre autres choses sur les excommunications et Mgr lui répondit : « *S'il y a quelqu'un d'excommunié, ce n'est pas moi, ce sont eux qui le sont.* ». Tout ceci semble suivre le même sort que les documents préparatoires du concile Vatican II qui furent mis à la poubelle pour refaire tout à nouveau, d'une autre manière.

Il y a également Mgr Lefèbvre, se référant à Mgr de Castro Mayer et à lui-même pour avoir également été condamnés et excommuniés, qui affirma : « *Ceux qui estiment devoir minimiser ces richesses et même les nier ne peuvent que nous condamner, ce qui ne fait que confirmer leur schisme d'avec Notre Seigneur et son Règne, par leur laïcisme et leur œcuménisme apostat* » (Itinéraire Spirituel, p. 9). Et à part tout cela, je rajouterai : « *Cette apostasie fait de ces membres des adultères, des schismatiques, opposés à toute tradition, en rupture avec l'Eglise du passé...* » (Itinéraire Spirituel, p. 70).

En conclusion, il faut signaler que sur le concile Vatican II, il y a beaucoup plus que des « réserves », que vous l'affirmez, car c'est un concile atypique, qui n'est pas infaillible, et qui est également contradictoire, comme l'est un cercle carré, et par là même imprégnés d'erreurs (de bombes à retardement) d'erreurs et d'hérésies, au point d'être considéré par Mgr Lefèbvre lui-même comme un concile apostat, par son œcuménisme (comme nous l'avons constaté), et qui de plus est schismatique, comme il est affirmé dans ce texte : « *Ce concile représente , tant aux yeux des autorités romaines, qu'aux nôtres, une nouvelle Eglise, qu'ils appellent d'ailleurs, l'Eglise conciliaire. Nous croyons pouvoir affirmer, en nous en tenant à la critique interne et externe de Vatican II , c'est-à-dire en analysant les textes et en étudiant les avenants et aboutissants de ce Concile, que celui-ci tournant le dos à la tradition et rompant avec l'Eglise du passé, est un Concile schismatique. On juge un arbre à ses fruits. (...) Tous ceux qui coopèrent à l'application de ce bouleversement, acceptent et adhèrent à la nouvelle « Eglise conciliaire » - comme la désigne Son Excellence Mgr Benelli, dans la lettre qu'il m'adressa au nom du Saint-Père, le 25 Juin dernier - entrent dans le schisme (...). Comment pourrions nous, par une obédience servile et aveugle, faire le jeu de ces schismatiques, qui nous demandent de collaborer à leur entreprise de destruction, de l'Eglise ? » (Un Evêque Parle, pp. 97-98).*

Face à tout cela, il ne reste plus qu'à dire : « *non possumus* ».

In Christo et Maria Virgine

Basilio Méramo Pbro.
Membre à perpétuité de la FSSPX
et Prieur de Orizaba
le 26 janvier de 2009